

# Spécialiste en Ophtalmologie Chirurgicale

**PAYS ET RÉGION:** France, Lorraine

## RESPONSABILITÉS

Le Centre Hospitalier (702 lits) propose de l'hospitalisation complète et de l'hospitalisation ambulatoire ou de jour.

Au sein du Centre Hospitalier, on trouve cinq pôles :

Pôle Soins Continus et Urgences  
Pôle Activités Cliniques  
Pôle Cancérologie et Maladies du Système Respiratoire  
Pôle de la Personne Agée et des Soins de Suite  
Pôle Médicotechnique et Activités Transversales

Et aussi :

Un service de réanimation. Un service d'accueil des Urgences  
Un plateau technique complet comprenant un laboratoire et une imagerie médicale. Une assistance anesthésique 24h/24  
Organisation du service d'Ophtalmologie.

Pour compléter une équipe de 2 Praticiens Hospitaliers temps plein et 1 Praticien Attaché.

Activité d'ophtalmologie générale : réfraction, pathologies du segment antérieur, glaucome, neuro-ophtalmologie, ophtalmologie pédiatrique, rétine médicale, consultations d'urgence...  
Activité de Chirurgie Ophtalmologique : chirurgie de la cataracte, chirurgie palpébrale, injections intra-vitréennes

Organisation du temps de travail :

Horaires : 8h30 – 18h30 pour le service normal de jour

Rémunération et avantages sociaux:

La rémunération de base brute du candidat s'élève dans un premier temps à près de 4.800,- euros/mois (échelon 4 + 10%). A ce salaire de base s'ajoute la rémunération liée aux gardes et astreintes réalisées par le/la spécialiste (nous consulter). Les spécialistes embauchés à temps plein (40 à 48 heures de travail par semaine) bénéficieront de 25

jours de congés et de 20 jours de « RTT » (Réduction du Temps de Travail) et de 5 jours réservés à la formation.

Le système d'imposition en France est spécifique. En France, on déduit du salaire brut automatiquement environ 20% (cotisations sociales/salariales et autres) et les contribuables paient l'« IRPP » (« Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques ») une fois par an (payable dans l'année X+1 pour l'année X), ce qui représente en moyenne et habituellement 10 à 15% de déductions supplémentaires du salaire net à payer, selon la situation familiale et personnelle de chacun (niveau de salaire, état civil, nombre d'enfant à charge, etc.).

Les spécialistes embauchés à temps plein (40 à 48 heures de travail par semaine) bénéficieront de 25 jours de congés et de 20 jours de « RTT » (Réduction du Temps de Travail) et de 5 jours réservés à la formation.

### **RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX**

4.800,- euros/mois (échelon 4 + 10%). A ce salaire de base s'ajoute la rémunération liée aux gardes et astreintes réalisées par le/la spécialiste (nous consulter).

### **EXIGENCES & ATTENTES**

Personne ressortissante de l'Union Européenne qualifiée et disposant d'un diplôme de l'Union Européenne (ou reconnu équivalent), en ophtalmologie. Inscrit ou inscriptible à l'Ordre des Médecins en France, Parlant français couramment ou à un niveau permettant au minimum une très bonne communication avec les patients. Ne pas avoir fait l'objet de sanctions pénales ou professionnelles graves, Motivé(e) afin de venir s'installer durablement dans la région et d'y exercer sa profession avec conscience professionnelle, tout en respectant le Code de Déontologie de l'Ordre des Médecins.

### ***To apply?***

Please send your CV to [info@phd-jobs.net](mailto:info@phd-jobs.net) mentioning reference code AG-18

Contact person: Vitaly Pryadka

Tel.: +44 20 8144 2822

Web: <http://www.phd-jobs.net>